



c'est mon  
**conseil communautaire**



Liste des délibérations  
du conseil communautaire  
du 20 septembre 2022



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du mardi 20 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 20 septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mardi 13 septembre 2022.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : lundi 26 septembre 2022.

Date d'affichage : lundi 26 septembre 2022.

**Présents :**

<b>ASLONNES</b>	M. BOUCHET et Mme SICARD (arrivée à la délibération 2022/129) ;
<b>CHATEAU-LARCHER</b>	M. GARGOUIL ;
<b>FLEURE</b>	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
<b>GIZAY</b>	M. GRASSIEN ;
<b>ITEUIL</b>	Mme MICAULT, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
<b>LA VILLEDIEU DU CLAIN</b>	M. DUCHATEAU et Mme BOUTILLET ;
<b>MARCAY</b>	Mme GIRARD ;
<b>MARNAY</b>	M. CHAPLAIN ;
<b>NIEUIL-L'ESPOIR</b>	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mme AVRIL et GERMANEAU ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	MM. BUGNET, PICHON et Mmes BRUNET et RENOUD ;
<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	M. MARCHADIER ;
<b>SMARVES</b>	MM. GODET, SAUZEAU et Mme PAIN DEGUEULE ;
<b>VERNON</b>	MM. HERAULT et REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mmes BERTAUD, GREMILLON, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

**Excusés et représentés :**

<b>CHATEAU-LARCHER</b>	Mme PEIGNAULT a donné pouvoir à M. GARGOUIL ;
<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
<b>SMARVES</b>	M. LOISEAU a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;
<b>VIVONNE</b>	Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à M. GODET ; Mme PROUTEAU a donné pouvoir à Mme BERTAUD.

**Excusés :**

<b>DIENNE</b>	Mme MAMES et M. BOTTREAU (S) ;
<b>GIZAY</b>	M. MORILLON (S) ;
<b>ITEUIL</b>	Mme MOUSSERION ;
<b>MARCAY</b>	M. CHARGELEGUE ;
<b>MARIGNY-CHEMEREAU</b>	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
<b>MARNAY</b>	Mme LAVENAC (S).

**Secrétaire de séance :** M. MARCHADIER.

**Assistaient à la séance :** M. POISSON, Mmes DOUTRE et POUPARD - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 20 septembre 2022 est la suivante :

**2022/121 : Budget-Finances : Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : répartition du reversement entre la CCVC et ses communes membres pour l'année 2022.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/122 : Budget - Finances : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) : Exonération des locaux à usage industriel et des locaux à usage commercial pour l'année 2023.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/123 : Budget - Finances : Approbation des cadences d'amortissement de la Communauté de communes des Vallées du Clain (budget général et budgets annexes).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/124 : Budget-Finances : Convention de reversement du produit de la taxe d'aménagement des zones d'activités économiques communautaires entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et les communes membres.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/125 : Développement économique : Conclusion d'une convention de partenariat entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et Initiative Vienne pour la mise en place du dispositif Sub'Emploi dans le cadre du plan d'accompagnement à l'économie et l'emploi.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/126 : Urbanisme : Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/127 : Culture - Communication : Conclusion d'une convention d'achats de prestations d'animations et d'évènements culturels entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'association « Arantelle ».**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme TUCHOLSKI*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/128. Base aquatique : Versement d'une subvention à l'association « Subaqua Club du Poitou »**

**pour l'encadrement de baptêmes de plongée.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et DUCHATEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2022/129 : Equipements sportifs : Agrandissement et rénovation énergétique de la salle Gymnique communautaire de Fleuré : demande de subventions.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et DUCHATEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**Questions diverses.**

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 4 octobre 2022 à 9h30**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le conseil communautaire fixé au **mardi 18 octobre 2022 à 18h00**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU

Le Secrétaire de séance  
M. Rémy MARCHADIER

